



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

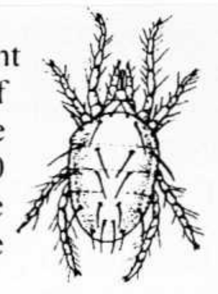
Champagne Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 408 du 12 août 1998 - 2 pages

d'après les observations du 10 et 11 août 1998

Betterave

Acariens



Les populations d'**acariens** ont généralement peu évolué sauf dans quelques parcelles de l'Aube ou le seuil de 5 à 10 formes mobiles en moyenne par feuille est atteint, voire dépassé.

Nombre moyen d'acariens par feuille le 10/08

Lieu	Variété	Nombre d'acariens
08-Le Thour	Odyssée	< 1
10-Luyères	Access	< 1
Montaulin	Roberta	6.8
Bercenay le H.	Sprint	84
51-Pomacle	Rosana	< 1
Cernon	Sprint	< 1
Coupéville	Roberta	< 1
St Rémy / B.	Access	< 1
Bétheny	Odyssée	< 1
Cormicy	Rosana	< 1
Chevigny	Roberta	< 1

■ ***Un acaricide (Mavrik B à 0.6 L/ha) est parfois justifié dans les parcelles fortement infestées. Traitez de préférence tôt le matin avec un volume minimal de 200 L/ha et une pression suffisante pour atteindre la face inférieure des feuilles.***

Maladies

La situation est hétérogène concernant l'**oïdium** et la **rouille**. Dans les témoins, ces maladies font soit leur apparition, soit progressent fortement avec des fréquences allant jusqu'à 80% de pieds touchés. Les taches ressemblant à de la **Cercosporiose** sont de plus en plus fréquentes dans les situations non traitées, mais il est toujours difficile de confirmer ces symptômes au laboratoire. La **Ramulariose** reste rare.

■ ***Les parcelles touchées ont dû recevoir un fongicide. La rémanence des produits est de 30-40 jours.***

Maïs

Ravageurs

A la tour, le vol de *R. padi*, de *S. avenae* et de *M. dirhodum* sont faibles. Les **pucerons** sont rares ou absents sur l'ensemble des organes (feuilles, panicules, épis). Les captures de **pyrale** en pièges sexuels sont faibles ou nulles. Le pourcentage de pieds attaqués par les chenilles (casses de panicules) sont faibles, généralement inférieurs à 1%, avec un maximum de 8% à Outines (Marne), secteur à risques défini en 1997.

■ ***Tout insecticide est inutile.***

Luzerne

Sitones



Ces insectes prédominent dans les parcelles non fauchées. Ailleurs, les niveaux de populations sont faibles. Les dégâts sont à craindre sur les jeunes semis.

■ ***Surveillez les jeunes semis non traités au Promet CS ou arrivant en fin de rémanence (semis de début juillet) si le stade 3 feuilles trifoliées n'est pas encore atteint. Un insecticide se justifie (Karaté vert 0,125 L/ha, Karaté Xpress 0,125 Kg/ha) uniquement en présence du ravageur et de morsures significatives.***

Noctuelles

Elles sont quasi absentes.

■ ***Tout traitement spécifique est inutile.***



Prochain bulletin prévu le 26 août.
Dépliants à conserver : herbicides céréales et insecticides céréales, campagne 1998-99

BETTERAVE
Surveillez les maladies.
Surveillez les acariens.

MAIS
Surveillez les pucerons.

LUZERNE
Surveillez les sitones.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.reims@wanadoo.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directeur gérant : Dider PINÇONNET
Publication périodique C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861
Tarifs Courrier 400F- Fax 440F



Mouche grise



Vigilance en 1999

La mouche grise refait surface et progresse. 1999 doit être placé sous le signe de la vigilance. Voici quelques éléments concernant les risques potentiels pour la prochaine campagne.

En 1997, nous vous signalions une recrudescence de la mouche grise. Nous avons effectué alors début août 1997 une cartographie des risques prévisionnels pour 1998 en réalisant une série d'analyses de terre sur l'ensemble de la région. Il s'agissait d'évaluer les niveaux de ponte du ravageur. Plusieurs secteurs à risques modérés ou forts ont été détectés. Les observations faites ce printemps sur les parcelles analysées en août 97 ont confirmé cette recrudescence avec des fréquences maximales d'attaque de pieds touchés proches de 20% sur des blés traités Austral.

Dénombrer les oeufs dans la terre pour estimer les risques.

En 1998, nous reconduisons l'opération d'estimation des risques d'attaques de mouches grises à l'aide d' une cartographie du niveau de ponte de l'insecte. Les analyses de terre sont réalisées sur des parcelles de betteraves car ce précédent à blé est favorable aux pontes de mouches. Les oignons, les pomme de terre et les endives sont aussi des précédents propices à la ponte. Les prélèvements de terre sont effectués dans les parcelles de betterave en place sur les mêmes secteurs suivis depuis 1987. Les échantillons de terre sont tamisés, lavés puis soumis à un tri densimétrique. Tous les oeufs de mouches sont récupérés puis précisément identifiés sous une loupe binoculaire. Ils sont disséqués afin d'en apprécier la viabilité. Les résultats des analyses sont traduits en nombre d'oeufs par hectare. Il s'agit d'une appréciation du potentiel infectieux contenu dans le sol de la parcelle de betterave qui peut être grossièrement interprété avec la grille des risques (cf. tableau : grille de risque). Il n'existe pas de lien direct et constant entre le niveau de ponte actuel et l'intensité des dégâts à venir. La qualité des implantations, (profondeur ou densité de semis) le type de sol ou encore l'option insecticide en traitement de semences vont avoir des répercutions sur le niveau des attaques au printemps. Le facteur déterminant la gravité de l'attaque est l'hiver. Le froid intense a des conséquences néfastes sur la culture en accentuant sa sensibilité. Le réchauffement qui immanquablement va suivre provoque l'éclosion groupée des oeufs de mouche et une " attaque éclair " des céréales.

Grille de risque mouche grise

Nombre d'œufs viables (millions/ha)	Probabilité d'avoir un dégât d'au moins 10%	Niveau du potentiel d'attaque
< 0,1	0 sur 10	NUL
0,1 à 1	1 sur 10	FAIBLE
1 à 2	2 sur 10	MODERE
> 2	5 sur 10	FORT

Les résultats des analyses de sol pratiquées sur 18 parcelles de betteraves réparties sur les 3 départements producteurs de la région soulignent un risque en toutes situations (des oeufs sont présents dans tous les échantillons). Comparativement à l'an passé (année ou les dénombrements d'oeufs ont été réalisés début août), les niveaux de pontes sont globalement supérieurs. Il faut remonter à l'automne 1989 pour trouver une situation comparable. Cette année, l'estimation du niveau des pontes est effectuée tôt par rapport au cycle biologique de la mouche grise. Toutes les pontes ne sont pas encore déposées. Le suivi du vol (cf. courbe) a permis de piéger les femelles. Leur dissection révèle encore une activité potentielle de ponte.

Courbe de vol des adultes

Isle Aumont
Luyères
Cormicy

0 5 10 15 20 25 30

19-juin 26-juin 3-juil 13-juil 20-juil 27-juil 3-août

Cartographie des risques mouche grise au 1er août 1998

risque
faible
modéré
fort

En 1999, prévoir un traitement de semence dans les zones à risque.

Les blés tardifs avec un précédent favorable à la mouche grise seront exposés à un risque non négligeable en 1999 qui a déjà le profil d'une année à risque modéré, voire fort. Les traitements de semence à la ferme ne sont plus possibles actuellement : le lindane est interdit d'emploi depuis le 1er juillet 1998 et il n'y a pas d'autres formulations disponibles. L'efficacité des traitements des semences autorisés mesurée dans nos réseaux d'essais est équivalente pour tous les traitements des semences.

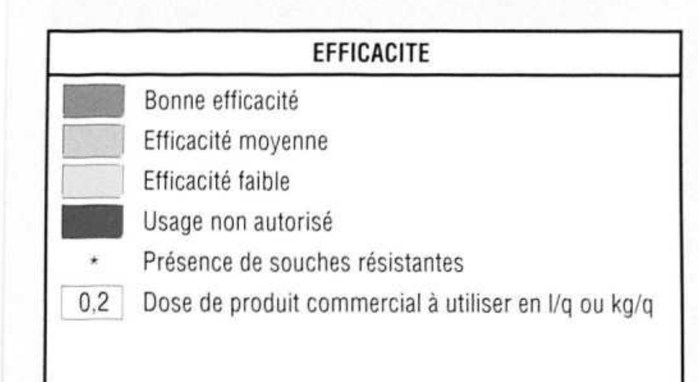
Efficacité des matières actives sur 10 essais SRPV

Efficacités	AUSTRAL ou AUSTRAL PLUS	FIPRONIL (METIS, TEXAS, JUMPER, ZOOM)
MINI	0	0
MAXI	100	89
MOYENNE	48,5	42,3



PROTECTION DES SEMENCES

EFFICACITE



- Bonne efficacité
- Efficacité moyenne
- Efficacité faible
- Usage non autorisé
- * Présence de souches résistantes
- 0,2 Dose de produit commercial à utiliser en l/q ou kg/q

FORMULATION

- CS : Suspension de capsules
- DS : Poudre pour traitement de semences à sec
- FS : Suspension concentrée pour traitement de semences
- LS : Liquide pour traitement de semences
- SC : Suspension concentrée
- WG : Granulés à disperser dans l'eau
- WP : Poudre mouillable
- WS : Poudre mouillable pour traitement de semences

CONDITIONNEMENT

- A : Gamme agricole, Inférieur ou égal à 10 l ou kg
- I : Gamme industrielle, Supérieur à 10 l ou kg
- M : Mixte, plusieurs conditionnements

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DES PARTIES AERIENNES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS (BLE ORGE)

ITCF Juin 1998 INRA

BLE OIDIUM	BLE SEPTORIOSES	BLE ROUILLE BRUNE	BLE ROUILLE JAUNE	ORGE OIDIUM	ORGE RHYNCHOSPORIOSE	ORGE ROUILLE NAINE	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	PUCERONS sur feuillage Jaunisse nanisante de l'orge (J.N.O.)	CICADELLE Nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs
				0,2*			L	BAYTAN 15 FLO	Bayer S.A.	FS	I	triadiménol 150 g/l		
							L	GAUCHO BLE (2)	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 37,5 g/l + anthraquinone 125 g/l + imidaclopride 175 g/l	0,4	0,4
							L	GAUCHO ORGE	Bayer S.A.	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	0,2	0,2
				0,7			L	GEOR	Parthena	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l		
0,6	0,6	0,6	0,6	0,6*	0,6	0,6	L	REAL	Rhône-Poulenc	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l		
				0,3			KG	TRIMISEM	Dow AgroSciences	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%		

N.B. : L'efficacité du REAL est appréciée par rapport aux autres traitements de semences pendant la phase semis sortie hiver. Au delà, les efficacités annoncées ne peuvent pas être assimilées à celles obtenues par des traitements foliaires.

LUTTE CONTRE LES MALADIES ET LES RAVAGEURS DU SOL ET DES SEMENCES

MALADIES — TRAITEMENTS DE SEMENCES — RAVAGEURS (BLE ORGE AVOINE SEIGLE)

ITCF Juin 1998 INRA

FONGICIDES + INSECTICIDES + CORVIFUGES

BLE CARIE	BLE SEPTORIOSE	BLE FUS. ROSEUM	BLE FUS. NIVALE	BLE CHARBON NU	ORGE H. GRAMINEUM	ORGE CH. COUVERT	ORGE CHARBON NU	ORGE FUSARIOSES	AVOINE CHARBON NU	AVOINE FUSARIOSES	SEIGLE FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES (concentration % ou g/l)	ZABRE	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
0,5	0,5	0,5	0,5					0,5		0,5	0,5	L	AUSTRAL (2)	Parthena	FS	I	ox. Cu. 60 g/l+téfluthrine 40 g/l+anthraquinone 100 g/l	0,5	0,5	0,5	0,5
0,5	0,5	0,5	0,5									L	AUSTRAL PLUS	Parthena	FS	I	fludioxonil 10 g/l + téfluthrine 40 g/l + anthraquinone 100 g/l	0,5	0,5	0,5	0,5
0,5	0,5	0,5	0,5									L	ELYXOR STAR	Dow AgroSciences	FS	I	fludioxonil 10 g/l + téfluthrine 40 g/l + anthraquinone 100 g/l	0,5	0,5	0,5	0,5
0,4	0,4	0,4	0,4							0,4	0,4	L	GAUCHO BLE (2)	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 37,5 g/l+anthraquinone 125 g/l+imidaclopride 175 g/l		0,4		0,4
0,4	0,4	0,4	0,4								0,4	L	JUMPER (1) (2)	Rhône-Poulenc Agro	FS	I	guazatine 200 g/l + triticonazole 12,5 g/l + fipronil 125 g/l		0,4	0,4	0,4
0,4	0,4	0,4	0,4								0,4	L	ZOOM (1) (2)	Rhône-Poulenc Agro	FS	I	guazatine 200 g/l + triticonazole 12,5 g/l + fipronil 125 g/l		0,4	0,4	0,4

N.B. : L'efficacité des spécialités JUMPER et ZOOM est supérieure à celle obtenue jusque là avec les associations lindane+endosulfan.

ITCF Juin 1998 INRA

FONGICIDES + CORVIFUGES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
0,33	0,33	0,33	0,33		0,45		0,45*					L	ABAVIT UNIVERSEL AB	Agrevo	FS	A	carboxine 220,4 g/l+prochloraze 46,3 g/l+anthraquinone 165 g/l			0,33
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CELEST (2)	Parthena	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2									L	CELEST GOLD	Parthena	FS	I	fludioxonil 25 g/l+difénoconazole 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CELEST REV (2)	Parthena	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	KG	CUPROLATE PLUS Corbeaux	Dow AgroSciences	WS	A	ox. Cu. (β') 10%+anthraquinone 25%			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CUPROLATEPLUSCorbeauxLI	Dow AgroSciences	FS	A	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	CUPROLATE PLUS T2 LI	Dow AgroSciences	FS	I	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	ELYXOR AG (2)	Dow AgroSciences	FS	A	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	ELYXOR DE (2)	Dow AgroSciences	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	EMBRACE (2)	Parthena	FS	I	fludioxonil 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2									L	EMBRACE GOLD	Parthena	FS	I	fludioxonil 25 g/l+difénoconazole 25 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2							0,2	0,2	KG	GENOIS	Parthena	WS	M	ox. Cu. (β') 10%+prochloraze 9,2%+anthraq. 25%			0,2
					0,7		0,7					L	GEOR	Parthena	FS	M	éthyr. 286 g/l+flutr. 21,4 g/l+ox. Cu (β') 28,6 g/l+anthraq. 71,5 g/l			0,7
0,2	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	L	GERMINATE DOUBLE Liquide (2)	Rhône-Poulenc	FS	M	ox. Cu. 150 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
					0,4		0,4					L	GERIKO BIOP (1)	Rhône-Poulenc	FS	M	diniconazole 7,5 g/l+iprodione 75 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
					0,2		0,2					L	GERIKO SUPER	Rhône-Poulenc	FS	A	diniconazole 15 g/l+iprodione 150 g/l+anthraq. 250 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2									L	LOTUS	Rhône-Poulenc	FS	A	flutriafol 10 g/l+triacétate de guazatine 400 g/l			0,2
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	0,2	0,2	KG	MANOLATE CORBEAUX	Dow AgroSciences	DS	A	manèbe 48%+anthraquinone 20%			0,2
0,3	0,3	0,3	0,3					0,3		0,3	0,3	L	PALLAS (2)	Rhône-Poulenc	LS	I	triacétate de guazatine 265 g/l			0,3
0,33	0,33	0,33	0,33		0,45		0,45*					L	PRELUDE UNIVERSEL AB	Agrevo	FS	I	carboxine 220,4 g/l+prochloraze 46,3 g/l+anthraquinone 165 g/l			0,33
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2			0,2		0,2	0,2	L	QUINOLATE PLUS ACFL	Parthena	FS	M	ox. Cu. (β') 100 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS Anticorb.eco	Parthena	WS	A	ox. Cu. (β') 13,3%+anthraquinone 33,5%			0,15
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	KG	QUINOLATE PLUS HIFI (2)	Parthena	WS	A	flutriafol 3,75%+ox. Cu. (β') 10%+anthraq. 25%			0,2
0,4	0,4	0,4	0,4		0,4		0,4	0,4		0,4	0,4	L	QUINOLATE PLUS HIFI Liquide (2)	Parthena	FS	M	flutriafol 18,7 g/l+ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4*	0,4	0,4	0,4	0,4	L	QUINOLATE PLUS V4X AC FL	Parthena	FS	M	carboxine 250 g/l+ox. Cu. (β') 50 g/l+anthraq. 125 g/l			0,4
0,6	0,6	0,6		0,6			0,6	0,6(3)				L	REAL	Rhône-Poulenc	FS	I	triticonazole 200 g/l+anthraquinone 84 g/l			0,6
0,3	0,3	0,3	0,3		0,3			0,3		0,3	0,3	L	SEMEVAX (2)	UNCAA-Semex	FS	I	thirame 198 g/l+carboxine 198 g/l			0,3
0,2	0,2	0,2	0,2							0,2	0,2	L	SIBUTOL A	Bayer S.A.	FS	I	bitertanol 75 g/l+anthraquinone 250 g/l			0,2
					0,3	0,3	0,3		0,3			KG	TRIMISEM	Dow AgroSciences	WS	A	nuarimol 6,5%+manèbe 26,5%+anthraq. 16,5%			0,3
0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3			0,3		0,3	0,3	L	TRIVAX (2)	Stefes	FS	A	thirame 198 g/l+carboxine 198 g/l			0,3

FONGICIDES + INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
					0,2		0,2					L	GAUCHO ORGE	Bayer S.A.	FS	I	tébuconazole 15 g/l+triazoxide 10 g/l+imidaclopride 350 g/l	0,2		

INSECTICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
												L	METIS	Rhône-Poulenc Agro	FS	I	fipronil 250 g/l	0,2	0,2	
												L	TEXAS	Rhône-Poulenc Agro	FS	I	fipronil 250 g/l	0,2	0,2	

N.B. : L'efficacité des spécialités METIS et TEXAS est supérieure à celle obtenue jusque là avec l'association lindane+endosulfan.

ITCF Juin 1998 INRA

FONGICIDES

CARIE	SEPTORIOSE	FUS. ROSEUM	FUS. NIVALE	CHARBON NU	H. GRAMINEUM	CH. COUVERT	CHARBON NU	FUSARIOSES	CHARBON NU	FUSARIOSES	FUSARIOSES	unité	SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	Formulation	Conditionnement	MATIERES ACTIVES	TAUPIN	MOUCHE GRISE	CORBEAUX
							0,1					L	BAYTAN 15 FLO	Bayer S.A.	FS	I	triadiménol 150 g/l			
							0,12					L	LOSPEL	Dow AgroSciences	LS	I	tétraconazole 125 g/l			
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	0,2	0,2	KG	MANGANIL 80	Bourgeois	WP	M	manèbe 80%			
0,2	0,2	0,2	0,2		0,2	0,2		0,2	0,2	0,2	0,2	KG	MANOLATE	Dow AgroSciences	DS	A	manèbe 48%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	POMARSOL	Bayer S.A.	WS	A	thirame 80%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	POMARSOLULTRADISPERSIBLE	Bayer S.A.	WG	A	thirame 80%			
	0,076	0,076	0,076		0,095							L	PRELUDE 20 FS	Agrevo	FS	I	prochloraze 200 g/l			
0,15	0,15	0,15	0,15		0,15			0,15		0,15	0,15	KG	QUINOLATE PLUS SEM. ECO	Parthena	WS	A	oxyquinoléate de Cuivre (β') 13,3%			
	0,2	0,2	0,2					0,2		0,2	0,2	KG	TRIPOMOL 80	Bourgeois	WP	M	Thirame 80%			

(1) Spécialité incluant un agent filmogène (=pelliculant).
Agents de pelliculage autorisés à la vente : DATIF Rouge (Bayer S.A.), LISTRAT (Dow AgroSciences), NACRET (Parthena), PERIDIAM Process (Rhône-Poulenc), SEPIRET (Seppic), TANSORG (Sopra).

(2) Homologué sur triticale contre les fusarioses et/ou la septoriose.

(3) Sur *Fusarium roseum*

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CONSULTER LES FICHES DANS LES BROCHURES DE L'ITCF ET DANS "PERSPECTIVES AGRICOLES"

INSECTICIDES
Traitement de semences
Régulateurs de croissance

CAMPAGNE 1998-99

CEREALES

ITCF Céréaliers de France
INSTITUT TECHNIQUE DES CEREALES ET DES FOURRAGES
8, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS

Document établi avec le concours de l'INRA et du Service de la Protection des Végétaux

PRIX : 25 F T.T.C.

ISBN 2-86492-290-8 Impression DAMIANT GRAPHIC (91)

LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS

(Suivre les avertissements agricoles du Service de la Protection des Végétaux)

- Autorisé, bonne efficacité
- Autorisé, efficacité moyenne ou irrégulière
- Autorisé, efficacité faible
- Non autorisé

FORMULATION	
EC : Concentré émulsionnable	MG : Microgranulé
EW : Emulsion aqueuse	RB : Appât prêt à l'emploi
FG : Granulé fin	SC : Suspension concentrée
GB : Appât granulé	SL : Concentré soluble
	WG Granulé à disperser dans l'eau

ITCF INSECTICIDES, NEMATICIDE Juin 1998

SPECIALITES COMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE G/L LIQUIDE	Formulation	NEMATODES	PUCERONS sur feuillage (1)	CICADELLE (2)	ZABRE	MOUCHE GRISE	TORDEUSE	MOUCHES Mineuses	PUCERONS sur épis	CECIDOMYIES des fleurs de blé
TRAITEMENT DU SOL													
TEMIK 10G	Rhône - Poulenc	aldicarbe	10%	MG	10 kg								
TRAITEMENT EN VEGETATION													
ASTOR=VORAX	Cyanamid Agro	alphaméthrine	100 g/l	EC		0,1 l	0,1 l			0,1 l	0,1 l	0,15 l	
BAYTHROID	Bayer	cyfluthrine	50 g/l	EC		0,3 l	0,3 l					0,3 l	
BEST	AgrEvo	deltaméthrine+pyrimicarbe	5 g/l+100g/l	EC		0,8 l				1 l	1 l	1 l	
CYPERFAN 215 EC	Agriphyt	endosulfan+cyperméthrine	200 g/l+15 g/l	EC								1 l	
CYTHRINE 10 EC	Agriphyt	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l				0,3 l		0,25 l	
DECIS	AgrEvo	deltaméthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l	0,3 l		0,3 l	0,25 l	0,25 l	
DECIS MICRO	AgrEvo	deltaméthrine	6,25%	WG		0,12 kg	0,12 kg	0,12 kg		0,12 kg	0,1 kg	0,1 kg	
DUCAT	Bayer	bêtacyfluthrine	25 g/l	EC		0,3 l	0,3 l					0,3 l	
ENDURO	Bayer	bêtacyfluthrine+oxydéméton-méthyl	8 g/l+250g/l	EC		0,4 l						0,4 l	
ESCORT 100	Calliope	Cyperméthrine	100 g/l	EC								0,25 l	
FASTAC	Cyanamid Agro	alphaméthrine	50 g/l	EC		0,2 l	0,2 l			0,2 l	0,2 l	0,3 l	
FOLIMATE	Bayer	ométhoate	250 g/l	SL					2,6 l				
FURY	Amethys/UNCAA	zétacyperméthrine	100 g/l	EW		0,15 l						0,15 l	
GALION	Dow AgroSciences	deltaméthrine+endosulfan	5 g/l+200 g/l	EC		1,2 l						1 l	
KABUTO	Philagro	pyrimicarbe+esfenvalérate	100 g/l+6 g/l	EC		1 l						1 l	
KARATE K=OPEN	Sopra	lambda-cyhalothrine+pyrimicarbe	5 g/l+100g/l	EC						1,25 l	1,25 l	1 l	
KARATE VERT	Sopra	lambda-cyhalothrine	50 g/l	EC		0,15 l	0,15 l			0,125 l	0,125 l	0,125 l	0,15 l
KARATE XPRESS	Sopra	lambda-cyhalothrine	5%	WG		0,15 kg	0,15 kg			0,125 kg	0,125 kg	0,125 kg	0,15 kg
MAGEOS MD	Cyanamid Agro	alphaméthrine	15%	WG		0,07 kg	0,07 kg			0,07 kg	0,07 kg	0,08 kg	
MASTOR	Elf Atochem Agri	cyperméthrine	50 g/l	EC		0,4 l							
MAVRIK FLO	Parthena	tau-fluvalinate	240 g/l	EW		0,2 l						0,15 l	
MAVRIK SYSTO=MAVRIK B	Parthena	tau-fluvalinate+thiométon	72 g/l+200 g/l	EC							0,3 l	0,3 l	
OKAPI	Sopra	lambda-cyhalothrine+pyrimicarbe	1,67%+33,33%	WG						0,375 kg	0,375 kg	0,3 kg	
ORFIS	Stefes	endosulfan+cyperméthrine	200 g/l+15 g/l	EC								1 l	
PIRIMOR G	Sopra	pyrimicarbe	50%	WG								0,25 kg	
SERK EC	Parthena	endosulfan+thiométon	200 g/l+66,7 g/l	EC							1,5 l	1,5 l	2 l
SHERPA 10=APHICAR	Rhône-Poulenc Leadagro	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,26 l						0,25 l	
SIRENA	Calliope	cyperméthrine	100 g/l	EC		0,2 l				0,3 l		0,25 l	
SUMI-ALPHA	Philagro	esfenvalérate	25 g/l	EC		0,25 l	0,25 l			0,3 l		0,3 l	
TALSTAR	Rhône-Poulenc	bifenthrine	100 g/l	EC		0,075 l	0,1 l			0,075 l	0,075 l	0,05 l	
TALSTAR FLO=BRIGADE	Rhône-Poulenc	bifenthrine	80 g/l	SC		0,1 l	0,125 l			0,1 l	0,1 l	0,0625 l	
TECHN' UFAN	*Sipcam-Phyteurop*	*endosulfan*	*350 g/l*	EC								1,5 l	
TOMAHAWK	*Calliope*	*endosulfan+diéthion*	*250 g/l+250 g/l*	EC								1 l	
TRACKER 108 EC	*Du Pont de Nemours*	*tralométhrine*	*108 g/l*	EC		0,09 l				0,08 l	0,08 l	0,08 l	
ZOLONE FLO	Rhône-Poulenc	phosalone	500 g/l	SC								1,2 l	

* Les informations chiffrées pour chaque ravageur correspondent aux doses à utiliser à l'hectare

(1) Jaunisse nanisaante de l'orge (J.N.O.)

(2) Nanisme du blé ou maladie des pieds chétifs (W.D.V.)

ITCF MOLLUSCICIDES Juin 1998

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES	% POUDRE	Formulation	LIMACES	
EXTRALUGEC SR	Sipcam-Phyteurop	métaldéhyde	5%	GB	25 à 40 gra/m²	5 à 8 kg/ha
HELARION LD	Rhône-Poulenc Leadagro	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m²	5 kg/ha
LIMALDEHYDE	Bourgeois	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m²	7kg/ha
LIMATAK	Rhône-Poulenc Leadagro	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m²	7kg/ha
LIMATIC (mini-granulés)	CNCATA/CAF APRO	métaldéhyde	5%	FG	30 à 42 gra/m²	5 à 7 kg/ha
MALICE	Sopra	bensultap	5%	RB	60 gra/m²	7.5 kg/ha
MESUROL RF	Bayer S.A.	mercaptodiméthur	4%	RB	18 à 30 gra/m²	3 à 5 kg/ha
METAREX RG	de Sangosse	métaldéhyde	5%	GB	35 gra/m²	7kg/ha
SKIPPER	Rhône-Poulenc	thiodicarbe	4%	RB	30 gra/m²	5kg/ha
SUPERLIMASTOP	CNCATA/CAF APRO	métaldéhyde	5%	GB	45 à 60 gra/m²	5 à 7 kg/ha

gra/m² = granulés par m²

LUTTE CONTRE LA VERSE

- Autorisé
- Non autorisé

ITCF SUBSTANCES DE CROISSANCE Juin 1998

SPECIALITES COMMERCIALES	FIRMES	MATIERES ACTIVES (concentration en g/l)	BLE TENDRE HIVER	BLE TENDRE PRINTEMPS	BLE DUR HIVER	BLE DUR PRINTEMPS	ORGE HIVER	ORGE PRINTEMPS	SEIGLE	TRITICALE	AVOINE
BREF C	*Sipcam-Phyteurop*	chlorméquat chlorure 460 g/l									
CALIVERSE	*Calliope*	chlorméquat chlorure 460 g/l									
CONTREVERSE	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l									
COURTE PAILLE	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l									
C-TRIPLE	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 460 g/l									
CYCOSTALK 460	*Agriphyt*	*chlorméquat chlorure 460 g/l*									
JADEX 0-460	*Phytorus*	chlorméquat chlorure 460 g/l									
3C-STEF	*Stefes*	chlorméquat chlorure 460 g/l									
TYRAN	*Stefes*	chlorméquat chlorure 460 g/l + additifs spéciaux									
CYCOSTALK FORT	*Agriphar*	chlorméquat chlorure 750 g/l									
CALIVERSE FORT	*Calliope*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
CONTREVERSE C5	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
COURTE PAILLE C5	*Tradiagri*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
CYCOCEL C5 BASF	*BASF*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
PENTAGRAN 448	*Interphyto*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
TETRA 5	*Phytorus*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 320 g/l									
CYCOCEL CL	*Cyanamid Agro*	chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline 35 g/l + imazaquine 10 g/l									
RAKOR C	*LAPA*	chlorméquat chlorure 230 g/l + hydrolysat de protéines									
CYTER	*BASF*	chlorméquat chlorure 345 g/l + mépiquat chlorure 115 g/l									
CYCLADE	*BASF*	chlorméquat chlorure 230 g/l + mépiquat chlorure 75 g/l + éthéphon 155 g/l									
TERPAL	*BASF*	mépiquat chlorure 305 g/l + éthéphon 155 g/l									
MEDAX	*BASF*	prohexadione calcium à 10% + mépiquat chlorure 460 g/l									
ARVEST	*Sipcam-Phyteurop*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l									
RANFOR	*Calliope*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l									
SPATIAL PLUS	*Stefes*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l									
VIVAX L	*Rhône-Poulenc*	chlorméquat chlorure 300 g/l + éthéphon 150 g/l									
BAIA	*Phytorus*	éthéphon 480 g/l									
CERONE	*Rhône-Poulenc*	éthéphon 480 g/l									
ETHEVERSE	*Amethys*	éthéphon 480 g/l									
REDOR-STEF	*Stefes*	éthéphon 480 g/l									
MODDUS	*Evolya*	trinexapac éthyl 250 g/l									
SONIS	*Evolya*	trinexapac-éthyl 250 g/l + éthéphon 250 g/l									
IKAR SUPER	*Evolya*	trinexapac-éthyl 250 g/l + éthéphon 480 g/l									

Toutes les spécialités sont commercialisées sous forme de concentré soluble, sauf le MEDAX qui est formulé en granulés autodispersibles associés à un concentré soluble.

ITCF SUBSTANCES DE CROISSANCE Juin 1998

ESPECES	SPECIALITES COMMERCIALES	DOSES en l/ha	EPOQUES D'APPLICATION
BLE TENDRE HIVER	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
	BREF C, CONTREVERSE, COURTE PAILLE, C-TRIPLE, JADEX 0-460, CALIVERSE, CYCOSTALK 460, 3C-STEF	2,0	Fin tallage à épi 1 cm
	CYCOSTALK FORT	1,2	Fin tallage à épi 1 cm
	CERONE *(1)*, ETHEVERSE	0,6	1 noeud au début gonflement
	CONTREVERSE C5, COURTE PAILLE C5, CYCOCEL C5 BASF CALIVERSE FORT, PENTAGAN 448, TETRA 5	2,0	Fin tallage à épi 1 cm
	CYCLADE	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
	CYCOCEL CL (emballage associatif)	2,2 (2,0+0,2)	Plein tallage à 1 noeud
	CYTER	2,0	Mi-tallage à 1 nœud
	MEDAX (pack associatif)	0,5 kg+0,66 l	Fin tallage à 3 noeuds
	MODDUS *(2)*	0,5	Fin redressement à 2 noeud
	RAKOR C	3,0	Plein tallage à épi 1 cm
	SONIS (emballage associatif)	0,8 (0,4+0,4)	1 noeud à 2 noeuds
	TERPAL	2,0	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
	TYRAN	2,0	Mi-tallage à 2 noeuds
BLE TENDRE PRINTEMPS	CALIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	1,5	Fin tallage à épi 1 cm
	CYCOSTALK FORT	1,0	Fin tallage à épi 1 cm
	CYCOCEL C5 BASF, PENTAGRAN 448	1,5	Fin tallage à épi 1 cm
BLE DUR HIVER	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
	CALIVERSE, CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage
	CYCOSTALK FORT	2,0	Plein tallage à fin tallage
	CERONE, ETHEVERSE	1,5	2 noeuds au début gonflement
	CYCOCEL C5 BASF, TETRA 5	3,5	Plein tallage à fin tallage
	TERPAL	2,5	2 noeuds au début gonflement
BLE DUR PRINTEMPS	CYCOSTALK FORT	2,0	Plein tallage à fin tallage
	CONTREVERSE, COURTE PAILLE	3,5	Plein tallage à fin tallage
	CYCOCEL C5 BASF	3,5	Plein tallage à fin tallage
	RAKOR C	5,25	Plein tallage à épi 1 cm
ORGE HIVER	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes
	BAIA, CERONE, ETHEVERSE, REDOR-STEF	1,0	2 noeuds à la sortie des premières barbes
	CYCLADE	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbes
	IKAR SUPER (Emballage associatif)	1 (0,5+0,5)	1 noeud à la dernière feuille étalée
	MODDUS *(2)*	0,8	Fin redressement à 2 noeuds.
	SONIS (emballage associatif)	1,2 (0,6+0,6)	1 noeud à 2 noeuds
	TERPAL	2,5	1 noeud à la sortie des premières barbe
ORGE PRINTEMPS	ARVEST, RANFOR	1,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
	CERONE, ETHEVERSE	0,75	2 noeuds à l'apparition de la dernière feuille
	MODDUS *(2)*	0,6	Fin redressement à épi 10 cm
	TERPAL	1,5	1 nœud à 2 nœuds
SEIGLE	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
	CERONE, ETHEVERSE	1,5	2 noeud au début gonflement
	CYCOCEL C5 BASF, TETRA 5	2,5	2 noeuds
TRITICALE	ARVEST, RANFOR, SPATIAL PLUS, VIVAX L	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
	CERONE, ETHEVERSE	1,5	2 noeuds au début gonflement
	TERPAL	2,5	1 noeud à l'apparition de la dernière feuille
AVOINE	CYCOCEL C5 BASF, TETRA 5	3,0	2 noeuds

(1) En programme ou en mélange avec le chlorméquat chlorure.

(2) Pour les doses d'utilisation ou les programmes, consulter la firme.